



Les Avanchers Valmorel

Commune des Avanchers
Valmorel

Plan Local d'Urbanisme

Annexes au bilan de la
concertation



Compte rendu réunion PLU des Avanchers Valmorel du jeudi 20 juillet

Objet : Concertation avec les copropriétaires de Valmorel

Présents :

- Jean-Michel VORGER, Maire
- Annie RELIER, Adjointe aux Finances
- Marie GUNIE, Adjointe à l'urbanisme
- Thibault DELAUNAY, service urbanisme de la commune
- Jacques PERRET, Anteagroup
- Une cinquantaine de participants

M. le Maire souhaite la bienvenue aux participants et les remercie pour leur présence. Il remercie le Président des copropriétés et les agences qui ont bien voulu relayer l'invitation à cette réunion. Il rappelle que la révision du PLU a été engagée pour permettre le développement de la commune et d'être mis en compatibilité avec le SCOT. Cette révision, qui avait été engagée par son prédécesseur Robert Vorger, a pu reprendre ce printemps, après une année d'interruption suite au décès de ce dernier.

M. Delaunay, nouvellement nommé à la tête du service de l'urbanisme de la commune, se présente et explique le déroulé de la révision du PLU.

M. Perret donne quelques informations sur les objectifs du SCOT et son état d'avancement, son approbation étant prévue avant la fin de l'année, suite au rapport favorable du Commissaire-Enquêteur rendu après l'enquête publique. Puis il présente les grandes orientations du projet de PADD communal.

Cet exposé suscite de nombreuses interventions des participants.

La première question porte sur **l'état d'avancement du centre aquatique**. M. le Maire répond que ce projet est toujours d'actualité ; sa programmation nécessite des financements qui, dans un contexte budgétaire de plus en plus tendu notamment en raison de la baisse des dotations de l'Etat, nécessite de mobiliser des ressources par la vente de terrains communaux dans le cadre du développement de la station.

Un intervenant demande ce qui est prévu aux **Lanchettes**, le télésiège étant saturé aux heures de pointe avec les nouvelles résidences. Il précise que la piste de retour à skis est à améliorer et que l'ascenseur de la copropriété est largement utilisé par les personnes qui souhaitent accéder au départ de la remontée, dont le départ pourrait être abaissé. M. le Maire répond que le remplacement du télésiège des Lanchettes sera envisagé dans le cadre de la nouvelle DSP en cours de négociation.

Une intervenante demande si les nouveaux hébergements envisagés ne vont pas conduire à **la saturation de la station**. M. Perret répond que les principaux points de vigilance à cet égard sont le domaine skiable, largement dimensionné à Valmorel et loin de la saturation à l'exception de quelques points qui pourront être résolus dans le cadre de la poursuite de la restructuration du domaine, l'eau potable et là aussi la commune est largement dotée avec l'eau du massif de la

Lauzière, mutualisée avec la CCVA, et enfin l'accessibilité et c'est certainement le point le plus sensible. Le PADD prévoit donc, en accord avec le SCOT, d'imposer des arrivées et départ en dehors du samedi pour les nouvelles opérations.

Un intervenant pose également le problème des parkings, qui sont saturés au cœur de Valmorel. Il faudrait plus de rigueur pour permettre de garantir une place de parking aux occupants des logements. Un autre intervenant souligne toutefois que le parking du Cheval Blanc à Crève-Cœur n'est quasiment pas utilisé...

Concernant l'incitation à la rénovation et à la mise en marché, un propriétaire dénonce l'absence d'avantages accordés par la station, si l'on excepte le prix du forfait ski saison. M. le Maire explique que le programme Ambassadeurs a justement été mis en place pour proposer des avantages significatifs aux propriétaires qui acceptent de rénover leur appartement et de le mettre sur le marché locatif. Il indique également que la CCVA peut apporter une aide aux propriétaires pour les guider dans le processus de rénovation, notamment pour solliciter les aides existantes.

Face à un projet qui affiche parmi les objectifs une montée en gamme de la station, un participant demande comment inciter les commerçants pour qu'ils suivent le mouvement : l'offre commerciale n'est pas à la hauteur d'une station de standing. M. le Maire répond que la commune ne peut avoir d'action coercitive.

Dans le cadre du développement du ski d'altitude, il est demandé si la liaison avec les Trois Vallées (les Belleville) était envisagée, ce qui renforcerait considérablement l'attrait de la station. M. le Maire répond que ce n'est pas d'actualité, la priorité étant à la modernisation des équipements existants, notamment sur le secteur d'altitude du Mottet avec un télésiège débrayable et des pistes aménagées pour tous skieurs, et au renforcement de la neige de culture.

Un intervenant s'inquiète de la quasi-disparition des cars de skieurs à la journée, qui représentait une fréquentation importante dans les années 1980. M. le Maire répond que cette évolution n'est pas spécifique à Valmorel, la demande pour le ski à la journée en cars depuis les métropoles ayant sensiblement diminué.

Une question porte sur la piste de luge située en contrebas de l'entrée de la station, qui a été supprimée cet été. M. le Maire répond que c'est provisoire, pour permettre le bon déroulement du chantier de la nouvelle résidence Anitéa. Elle sera remise en état à l'issue des travaux.

Dans le cadre du déploiement de la fibre, le raccordement des différents quartiers de la station est-il prévu ? M. le Maire répond que la fibre est arrivée au centre de Valmorel et que la distribution dans les quartiers n'est pas encore programmée. Si une copropriété souhaite se raccorder à court terme, il lui faudra financer les travaux. En revanche, si l'on en croit les déclarations de l'Etat, le raccordement des quartiers pourrait être réalisé dans les prochaines années.

Un habitant du hameau de la Forêt déplore les difficultés pour se rendre au rassemblement de l'école de ski le matin et demande si des améliorations pourraient être apportées. M. le Maire répond que les navettes Valmobus desservent ce secteur et sont gratuites. Le service pourrait être augmenté si la demande le justifie. Il ajoute que le télébourg, qui transporte 800 000 passagers par an, sera maintenu et rénové.

Une intervenante plaide pour que le problème de la route poussiéreuse qui passe juste devant le restaurant du Mottet soit réglé. M. le Maire précise que la circulation des voitures y est réglementée et que cette route pourra être revêtue.

Est-il prévu d'installer un wifi gratuit dans la commune ? M. le Maire répond qu'actuellement le réseau ne le permet pas, mais que cela pourra être envisagée avec la fibre.

Une question porte sur le contenu de la requalification du hameau des Charmettes. M. le Maire répond que le projet initial qui visait à une opération d'aménagement globale avec densification n'est plus à l'ordre du jour. Cette requalification passera par des mesures incitatives dans le PLU, permettant aux propriétaires qui le souhaitent de construire des nouvelles constructions ou extensions sur leur terrain.

Un autre intervenant demande dans quelle direction sera située l'extension du hameau du Bois de la Croix. M. le Maire répond que cela pourra se situer dans les faibles pentes partiellement boisées qui bordent la piste Côté Soleil, ainsi que dans le lacet de la route en contrebas.

Un participant demande ce qui est prévu sur le parking où stationnent actuellement les campings cars. M. le Maire répond qu'il est envisagé de louer le terrain par bail à construction, ce qui permet à la commune de garantir qu'il s'agira de lits durablement marchands.

Une autre personne demande si on ne pourrait pas remettre en service la piste de luge entre l'intermédiaire de l'altispace et Morel. M. le Maire répond qu'une piste de luge 4 saisons est envisagée ; son emplacement sera peut-être différent.

Une question porte sur les déplacements à pieds entre les quartiers : M. le Maire répond que c'est bien prévu dans le PADD ; c'est effectivement essentiel.

Est-il envisagé une extension du parking du Crey qui est souvent saturé (alors que les parkings de la résidence des personnels du Club Méditerranée sont quasiment vides) ? M. le Maire répond qu'une extension n'est pas prévue pour l'instant et qu'une mutualisation pourrait être recherchée.

La dernière question concerne les liaisons bus entre la gare de Moutiers et la station, qui ont été dégradées ces dernières années. M. le Maire répond que ces liaisons sont de compétence départementale et que l'Assemblée départementale a été conduite de rationaliser ses budgets. Il ajoute que la CCVA s'est saisie de la question et qu'elle sera sans doute amenée à prendre en charge ce service pour l'améliorer.

Les questions étant épuisées, la séance est levée.

REPUBLIQUE FRANÇAISE

Département de la SAVOIE

Arrondissement d'ALBERTVILLE

	<p>POLICE MUNICIPALE 25 Bourg Morel 73260 Les Avanchers Valmorel Tél. : 04 79 09 49 30 Fax : 04 79 09 87 29 police-avanchers @valmorel.com</p>	<p>PROCÈS – VERBAL DE CONSTATATIONS</p>
---	--	--

n° 07/17

OBJET : *Constat d'affichage d'une convocation à l'attention des copropriétaires.*

L'an deux mil dix-sept, le jeudi dix-sept du mois d'Août,

Vu les articles 21, 21-2 et 429 du Code de Procédure Pénale,
Vu les articles L.2212-1 & 2 du Code Général des Collectivités Territoriales,
Vu l'article L.511-1 du Code de la Construction et de l'Habitation.

Nous, brigadier-chef principal STAROSTA Lionel, Agent de Police Judiciaire Adjoint, dûment agrémenté, assermenté, en résidence à Police Municipale de LES AVANCHERS VALMOREL, revêtu de notre uniforme, conformément aux instructions reçues et aux articles précités, vous rapportons les faits suivants :

--- ce jour, dix-sept Août deux mils dix-sept, à dix heures, à la demande de Monsieur le Maire de la commune des AVANCHERS VALMOREL m'ayant mandé, nous procédons à l'affichage dans l'ensemble des tableaux d'affichage municipal de la commune des AVANCHERS-VALMOREL et de la station de Valmorel, de la convocation à l'attention des copropriétaires dans le cadre de la révision du plan local d'urbanisme, le 20 juillet 2017 à 17 heures 00.

--- Avons procédé à cet affichage sur l'ensemble des panneaux, au nombre actuel de 17, de l'ensemble de la commune.

--- nous établissons un cliché photographique de l'affichage de cette convocation.

	Date de clôture	transmission
M. le Maire des AVANCHERS	22 août 2017	BCP STAROSTA Lionel
Archives P.M. VALMOREL		Chef de Poste à VALMOREL

Les Avanchers-Valmorel,
Le 5 juillet 2017

Objet : Invitation à la présentation du Plan d'Aménagement et de Développement Durable
Révision du Plan Local d'Urbanisme

Madame, Monsieur,

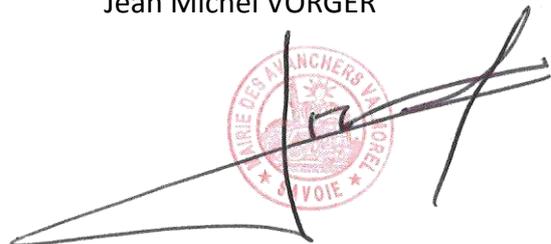
Vous n'êtes pas sans savoir que depuis décembre 2012 la commune a entamé une procédure de révision de son Plan Local d'Urbanisme. C'est dans ce cadre qu'une exposition dédiée à l'avancement des études sera organisée le **20 juillet 2017 à 18h00 en salle verte à Valmorel, bâtiment Le Bout du Bourg**. Ce moment sera consacré à la présentation du Plan d'Aménagement et de Développement Durable et suivi d'un débat.

Tous les copropriétaires de Valmorel sont invités à venir participer et découvrir ce projet. Je vous invite donc à bien vouloir confirmer votre présence au responsable de l'urbanisme en charge de cette rencontre à l'adresse suivante : tlaurentdelaunay@valmorel.com ou par téléphone au 04.79.09.97.90

Mes services se tiennent à votre disposition pour toute question complémentaire.

Dans l'attente, je vous prie de recevoir, Madame, Monsieur, l'expression de mes meilleurs sentiments.

Le Maire,
Jean Michel VORGER



Invitation à l'attention des copropriétaires

Présentation du Plan d'Aménagement et de Développement Durable Révision du Plan Local d'Urbanisme

Madame, Monsieur,

Vous n'êtes pas sans savoir que depuis décembre 2012 la commune a entamé une procédure de révision de son Plan Local d'Urbanisme. C'est dans ce cadre qu'une exposition dédiée à l'avancement des études sera organisée le **20 juillet 2017 à 18h00 en salle verte à Valmorel, bâtiment Le Bout du Bourg**. Ce moment sera consacré à la présentation du Plan d'Aménagement et de Développement Durable et suivi d'un débat.

Tous les copropriétaires de Valmorel sont invités à venir participer et découvrir ce projet. Je vous invite donc à bien vouloir confirmer votre présence au responsable de l'urbanisme en charge de cette rencontre à l'adresse suivante : tlaurantdelaunay@valmorel.com ou par téléphone au 04.79.09.97.90

Des réunions à l'attention d'autres publics auront lieu dans les prochains mois.

Mes services se tiennent à votre disposition pour toute question complémentaire.

Le Maire,
Jean Michel VORGER





Accueil	La Mairie	La commune	Vie pratique	Projets - Réalisations	Environnement	Activités - Associations	Urbanisme	Démarches Administratives
---------	-----------	------------	--------------	------------------------	---------------	--------------------------	-----------	---------------------------

- [Accueil de la Mairie des Avanchers Valmorel](#)
- [Article](#)
- [REUNION PUBLIQUE PRESENTATION P.L.U. - JEUDI 20 JUILLET](#)

REUNION PUBLIQUE PRESENTATION P.L.U. - JEUDI 20 JUILLET - MANIFESTATION

Depuis décembre 2012 la commune a entamé une procédure de révision de son Plan Local d'Urbanisme. C'est dans ce cadre qu'une exposition dédiée à l'avancement des études sera organisée le jeudi 20 juillet 2017 à 18h00 en salle verte à Valmorel, bâtiment Le Bout du Bourg. Ce moment sera consacré à la présentation du Plan d'Aménagement et de Développement Durable et suivi d'un débat.

Plus d'infos



INFOS REUNION

Publié le Vendredi 07 Juillet 2017 à 08:44

www.lesavanchers.fr © 2012 - Mentions légales				Crédit : Teaminfo
<p>La Mairie</p> <p>Le Maire, les conseillers Les services de la mairie – Horaires Compte rendus de conseils municipaux et CCVA Arrêtés municipaux - Réglementation Le Bulletin Municipal Marchés Publics</p>	<p>La commune</p> <p>Famille Plus Présentation de la commune Accès Histoire Valmorel élue Meilleure station familiale</p>	<p>Vie pratique</p> <p>Agence postale communale Ecole Cantine et Garderie Périscolaire Déchetterie Numéros utiles Valmopratique Rythmes scolaires / TAP Rentrée 2016-2017 Déplacements - Transport REZO POUCE - 1er Réseau d'Autostop Organisé Saisonniers - Offres d'emploi Modes de garde pour les enfants</p>	<p>Projets - Réalisations</p> <p>Le moulin Aspod à Cornet ORIL Complexe aquatique La Grange aux Fées Projet Valmorel 3 : l'énergie créative Travaux de sécurisation accès école Travaux Carrefour Le Pré - La Charmette - Le Crey</p>	
<p>Environnement</p> <p>ECO GESTES - ECO ACTIONS Iso 14001 Déplacements - Transports ENQUETE MOBILITE INFO ENERGIE ECO ENERGIE - ISOLEZ VOS COMBLES</p>	<p>Activités - Associations</p> <p>Exposition "Les Avancherains au Front" Ensemble paroissial Sainte-Marie-Madeleine d'Aigueblanche Associations Espace patrimonial HANDI SPORT - PROGRAMME ETE 2017 Base de loisirs du Morel Activités pour vos enfants formulaire bénévoles Activités sportives Animations sur la commune</p>	<p>Urbanisme</p> <p>Autorisations d'urbanisme Cadastre DICRIM Infos Acquéreurs / Locataires PPRn Plan local d'Urbanisme Plan de gestion des boisements paysagers</p>	<p>Démarches Administratives</p> <p>Divers Etat civil Carte Nationale d'Identité Carte d'électeur Documents à conserver Passeport</p>	

Invitation à l'attention des copropriétaires de Valmorel

Réunion publique de présentation du Plan d'Aménagement et de
Développement Durable – Exposition et Débat

Madame, Monsieur,

Depuis décembre 2012 la commune a entamé une procédure de révision de son Plan Local d'Urbanisme. C'est dans ce cadre qu'une exposition dédiée à l'avancement des études sera organisée le **jeudi 20 juillet 2017 à 18h00 en salle verte à Valmorel, bâtiment Le Bout du Bourg**. Ce moment sera consacré à la présentation du Plan d'Aménagement et de Développement Durable et suivi d'un débat.

Tous les copropriétaires de Valmorel sont invités à venir participer et découvrir ce projet. Je vous invite donc à bien vouloir confirmer votre présence au responsable de l'urbanisme en charge de cette rencontre à l'adresse suivante : laurentdelaunay@valmorel.com ou par téléphone au 04.79.09.97.90

D'autres réunions publiques à destination d'autres publics (commerçants, agriculteurs...) seront organisées dans les prochains mois.

Mes services se tiennent à votre disposition pour toute question complémentaire.



Recherche par mots clés... Rechercher

- Accueil
- La Mairie
- La commune
- Vie pratique
- Projets - Réalisations
- Environnement
- Activités - Associations
- Urbanisme
- Démarches Administratives



La Mairie Coordonnées et horaires	Famille Plus S'informer	ValmoPass Forfaits ski	Mobi-Savoie Se déplacer	Marchés Publics Espace Pro	Cinema Programmes et Horaires	Saisonniers Informations
Bulletin Municipal Consulter	La Météo des Avanchers Prévision à 7 jours	ValmoPratique Consulter	ValmoBooking Réserver	ValmoParc Se garer	Les Avanchers en Images Découvrir	

DERNIERES ACTUALITES

REUNION PUBLIQUE PRESENTATION P.L.U. - JEUDI 20 JUILLET

Depuis décembre 2012 la commune a entamé une procédure de révision de son Plan Local d'Urbanisme. C'est dans ce cadre qu'une exposition dédiée à l'avancement des études sera organisée le jeudi 20...

[Lire la suite](#)

L'ORATOIRE DU PRARIOND - JEUDI 10 AOUT 2017

Dans les Alpes de Valmorel, l'Oratoire du Prariond. Jeudi 10 Août, Présentation de la station et historique de l'oratoire. La vie dans les alpages hier et aujourd'hui. Retrouvez toutes les...

[Lire la suite](#)

FERMETURE AGENCE POSTALE

L'agence postale sera exceptionnellement fermée les 4 et 12 juillet 2017 et du 24 au 28 juillet 2017 inclus. Merci de votre compréhension

[Lire la suite](#)

OFFRE EMPLOI CDI - TECHNICIEN MAINTENANCE CGH VALMOREL

HORAIRES ET COORDONNÉES

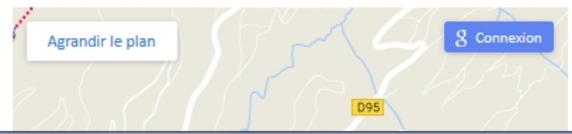
Coordonnées

Chef-lieu
73260 LES AVANCHERS-VALMOREL
Savoie - France
Tel: 04.79.09.83.27
Mail: mairie@valmorel.com

Horaires

Lundi : de 9h à 12h
Mardi : de 9h à 12h
Mercredi : de 9h à 12h et de 14h à 17h30
Jeudi : de 9h à 12h
Vendredi : de 9h à 12h

CARTES



Compte rendu réunion PLU des Avanchers Valmorel du lundi 28 août 2017

Objet : Concertation avec les socioprofessionnels de Valmorel

Présents :

- Jean-Michel VORGER, Maire
- Marie GUNIE, Adjointe à l'urbanisme
- Thibault LAURENT DELAUNAY, service urbanisme de la commune
- Jacques PERRET, Anteagroup
- Une trentaine de participants

M. le Maire souhaite la bienvenue aux participants et les remercie pour leur présence. Il rappelle que la révision du PLU a été engagée pour permettre le développement de la commune et d'être mis en compatibilité avec le SCOT, notamment en ce qui concerne les potentiels de développement de l'habitat permanent et touristique qui sont encadrés. Cette révision, qui avait été engagée par son prédécesseur Robert Vorger, a pu reprendre ce printemps, après une année d'interruption suite au décès de ce dernier. Elle doit permettre de poursuivre le développement de la station tout en la modernisant.

M. Laurent Delaunay, nouvellement nommé à la tête du service de l'urbanisme de la commune, se présente et explique le déroulé de la révision du PLU.

M. Perret donne quelques informations sur les objectifs du SCOT et son état d'avancement, son approbation étant prévue avant la fin de l'année, suite au rapport favorable du Commissaire-Enquêteur rendu après l'enquête publique. Puis il présente les grandes orientations du projet de PADD communal.

Cet exposé suscite plusieurs interventions des participants.

La première question concerne la localisation des projets d'hôtels et résidences de tourisme sur la station. Monsieur le Maire cite les projets suivants :

- Un hôtel au Bois de la Croix, en complément du Club Méditerranée ;
- Une Résidence de tourisme sous Fontaine ;
- Une Résidence de tourisme d'une centaine d'appartement à Crève-Cœur ;
- Et deux autres projets : derrière la Forêt et Cheval Blanc.

Un intervenant demande quel est le devenir du centre de vacances de la municipalité d'Alfortville, qui n'est plus exploité. M. le Maire répond que le PLU garantira la vocation d'hébergement touristique de ce centre, qui pourrait voir une reconversion en hôtel ou auberge de jeunesse.

La question suivante porte sur le déploiement du très haut débit numérique ; la fibre est arrivée à la station mais rien n'est prévu entre l'arrivée de la fibre et les différentes copropriétés ; l'opérateur demande 3500 euros pour se raccorder et un abonnement de 300 € /mois pour les professionnels avec un débit de 30 Mo/s... Il lui est répondu que les offres devraient s'améliorer avec l'arrivée d'opérateurs concurrents.

Un intervenant souligne les difficultés pour construire entre le Cheval Noir et le Cheval Blanc en raison d'importantes venues d'eau. Les drainages existants risquent d'être perturbés. M. le Maire répond que la commune est consciente de ces difficultés et que les moyens techniques nécessaires seront mis en œuvre pour les surmonter.

La question suivante porte sur **l'état d'avancement du centre aquatique**. M. le Maire répond que ce projet est toujours d'actualité ; sa programmation nécessite des financements qui, dans un contexte budgétaire de plus en plus tendu notamment en raison de la baisse des dotations de l'Etat (la DGF passe de 950 000 euros en 2012 à 500 000 euros en 2018) et de la hausse de certaines charges (le fonds de péréquation - FPIC - est passé de 27 000 euros à 300 000 euros...), nécessite de mobiliser des ressources par la vente de terrains communaux dans le cadre du développement de la station. Cet équipement sera le prochain gros investissement de la commune.

Une dernière question porte sur l'avancement du projet de la Charmette, à proximité du lotissement. M. le Maire répond que le constructeur pressenti n'a pas donné suite au projet, et que la commune va rechercher un autre partenaire.

Les questions étant épuisées, la séance est levée.

Les Avanchers-Valmorel,
Le 9 août 2017

Objet : Invitation à la présentation du Plan d'Aménagement et de Développement Durable
Révision du Plan Local d'Urbanisme

Madame, Monsieur,

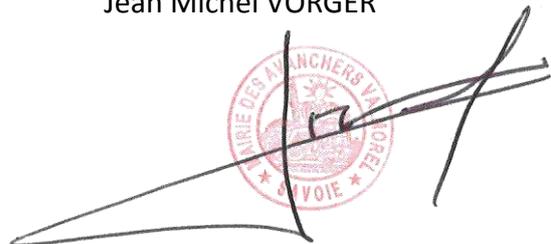
Vous n'êtes pas sans savoir que depuis décembre 2012 la commune a entamé une procédure de révision de son Plan Local d'Urbanisme. C'est dans ce cadre qu'une exposition dédiée à l'avancement des études sera organisée le **28 août 2017 à 18h00 en salle verte à Valmorel, bâtiment Le Bout du Bourg**. Ce moment sera consacré à la présentation du Plan d'Aménagement et de Développement Durable et suivi d'un débat.

Tous les acteurs socio-professionnels du territoire sont invités à venir participer et découvrir ce projet. Je vous invite donc à bien vouloir confirmer votre présence au responsable de l'urbanisme en charge de cette rencontre à l'adresse suivante : tlautendelaunay@valmorel.com ou par téléphone au 04.79.09.97.90

Mes services se tiennent à votre disposition pour toute question complémentaire.

Dans l'attente, je vous prie de recevoir, Madame, Monsieur, l'expression de mes meilleurs sentiments.

Le Maire,
Jean Michel VORGER



Invitation à l'attention des acteurs socio-professionnels

Présentation du Plan d'Aménagement et de Développement Durable Révision du Plan Local d'Urbanisme

Madame, Monsieur,

Vous n'êtes pas sans savoir que depuis décembre 2012 la commune a entamé une procédure de révision de son Plan Local d'Urbanisme. C'est dans ce cadre qu'une réunion publique dédiée à l'avancement des études sera organisée le **28 août 2017 à 18h00 en salle verte à Valmorel, bâtiment Le Bout du Bourg**. Ce moment sera consacré à la présentation du Plan d'Aménagement et de Développement Durable et suivi d'un débat.

Tous les acteurs économiques de Valmorel sont invités à venir participer et découvrir ce projet. Je vous invite donc à bien vouloir confirmer votre présence au responsable de l'urbanisme en charge de cette rencontre à l'adresse suivante : tlautendelaunay@valmorel.com ou par téléphone au 04.79.09.97.90

Des réunions à l'attention d'autres publics auront lieu dans les prochains mois.

Mes services se tiennent à votre disposition pour toute question complémentaire.

Le Maire,
Jean Michel VORGER



Invitation à l'attention des professions agricoles

Présentation du Plan d'Aménagement et de Développement Durable Révision du Plan Local d'Urbanisme

Madame, Monsieur,

Vous n'êtes pas sans savoir que depuis décembre 2012 la commune a entamé une procédure de révision de son Plan Local d'Urbanisme. C'est dans ce cadre qu'une réunion publique dédiée à la présentation du Plan d'Aménagement et de Développement Durable sera organisée le **23 novembre 2017 à 18h00 en mairie – Chef-Lieu**. Cette réunion sera aussi l'occasion d'intervenir pour nous faire part de vos souhaits, de vos craintes et des enjeux agricoles sur la commune.

Toutes les professions agricoles des Avanchers-Valmorel sont invitées à venir participer et découvrir ce projet. Je vous invite donc à bien vouloir confirmer votre présence au responsable de l'urbanisme en charge de cette rencontre à l'adresse suivante : tlaurantdelaunay@valmorel.com ou par téléphone au 04.79.09.97.90

Une réunion publique ouverte à tous et dédiée au zonage sera organisée fin 2017/début 2018. L'information se fera par voie d'affichage public et sur le site internet de la commune.

Mes services se tiennent à votre disposition pour toute question complémentaire.

Le Maire,
Jean Michel VORGER



Report de la réunion publique du 26 octobre 2017

Présentation du Plan d'Aménagement et de Développement Durable Révision du Plan Local d'Urbanisme

Madame, Monsieur,

La réunion publique de présentation du Plan d'Aménagement et de Développement Durable à l'attention des professions agricoles **prévue le 26 octobre 2017 est annulée**. Elle sera reportée ultérieurement. Nous vous tiendrons informés dans les meilleurs délais.

Une réunion publique ouverte à tous et dédiée au zonage sera organisée fin 2017/début 2018. L'information se fera par voie d'affichage public et sur le site internet de la commune.

Mes services se tiennent à votre disposition pour toute question complémentaire.

Le Maire,
Jean Michel VORGER





**Invitation à l'attention des professions agricoles
Présentation du Plan d'Aménagement et de Développement
Durable
Révision du Plan Local d'Urbanisme**

Depuis décembre 2012 la commune a entamé une procédure de révision de son Plan Local d'Urbanisme. C'est dans ce cadre qu'une réunion publique dédiée à la présentation du Plan d'Aménagement et de Développement Durable sera organisée le **7 novembre à 9h00 en mairie – Chef-Lieu**. Cette réunion sera aussi l'occasion d'intervenir pour nous faire part de vos souhaits, de vos craintes et des enjeux agricoles sur la commune.

Toutes les professions agricoles des Avanchers-Valmorel sont invitées à venir participer et découvrir ce projet. Je vous invite donc à bien vouloir confirmer votre présence au responsable de l'urbanisme en charge de cette rencontre à l'adresse suivante : tlarentdelaunay@valmorel.com ou par téléphone au 04.79.09.97.90

Une réunion publique ouverte à tous et dédiée au zonage sera organisée fin 2017/début 2018. L'information se fera par voie d'affichage public et sur le site internet de la commune.

Mes services se tiennent à votre disposition pour toute question complémentaire.

Le Maire,
Jean Michel VORGER



**Invitation à l'attention des professions agricoles
Présentation du Plan d'Aménagement et de Développement
Durable
Révision du Plan Local d'Urbanisme**

Depuis décembre 2012 la commune a entamé une procédure de révision de son Plan Local d'Urbanisme. C'est dans ce cadre qu'une réunion publique dédiée à la présentation du Plan d'Aménagement et de Développement Durable sera organisée le **7 novembre à 9h00 en mairie – Chef-Lieu**. Cette réunion sera aussi l'occasion d'intervenir pour nous faire part de vos souhaits, de vos craintes et des enjeux agricoles sur la commune.

Toutes les professions agricoles des Avanchers-Valmorel sont invitées à venir participer et découvrir ce projet. Je vous invite donc à bien vouloir confirmer votre présence au responsable de l'urbanisme en charge de cette rencontre à l'adresse suivante : tlarentdelaunay@valmorel.com ou par téléphone au 04.79.09.97.90

Une réunion publique ouverte à tous et dédiée au zonage sera organisée fin 2017/début 2018. L'information se fera par voie d'affichage public et sur le site internet de la commune.

Mes services se tiennent à votre disposition pour toute question complémentaire.

Le Maire,
Jean Michel VORGER

Les Avanchers-Valmorel,
Le 5 novembre 2018

Objet : *Invitation à la présentation du Plan d'Aménagement et de Développement Durable
Révision du Plan Local d'Urbanisme*

Madame, Monsieur,

Vous n'êtes pas sans savoir que depuis décembre 2012 la commune a entamé une procédure de révision de son Plan Local d'Urbanisme. C'est dans ce cadre que nous vous invitons pour la présentation du Plan d'Aménagement et de Développement Durable le **23 novembre 2017 à 18h00 en mairie, Chef-Lieu**. Ce moment sera aussi l'occasion d'entendre vos remarques et les problématiques que rencontre le monde agricole.

Toutes les professions agricoles du territoire sont invitées à venir participer et découvrir ce projet. Je vous invite donc à bien vouloir confirmer votre présence au responsable de l'urbanisme en charge de cette rencontre à l'adresse suivante : tlautendelaunay@valmorel.com ou par téléphone au 04.79.09.97.90

Mes services se tiennent à votre disposition pour toute question complémentaire.

Dans l'attente, je vous prie de recevoir, Madame, Monsieur, l'expression de mes meilleurs sentiments.

Le Maire,
Jean Michel VORGER



Les Avanchers-Valmorel,
Le 5 novembre 2018

Objet : Invitation à la présentation du Plan d'Aménagement et de Développement Durable
Révision du Plan Local d'Urbanisme
Déplacement de réunion

Madame, Monsieur,

Compte tenu qu'un bon nombre d'entre vous ne peut se déplacer à la date et heure précédemment fixées, je vous propose de vous rencontrer le **mardi 7 novembre à 9h00 en mairie** pour vous présenter le Plan Local d'Urbanisme et particulièrement le Plan d'Aménagement et de Développement Durable. La réunion du 23 novembre est donc annulée. Ce moment sera aussi l'occasion d'entendre vos remarques et les problématiques que rencontre le monde agricole.

Toutes les professions agricoles du territoire sont invitées à venir participer et découvrir ce projet. Je vous invite donc à bien vouloir confirmer votre présence au responsable de l'urbanisme en charge de cette rencontre à l'adresse suivante : tlautendelaunay@valmorel.com ou par téléphone au 04.79.09.97.90

Mes services se tiennent à votre disposition pour toute question complémentaire.

Dans l'attente, je vous prie de recevoir, Madame, Monsieur, l'expression de mes meilleurs sentiments.

Le Maire,
Jean Michel VORGER



Compte rendu réunion avec les agriculteurs

Mardi 19 décembre 2017 à la mairie de Valmorel

Objet : Zonage agricole

Présents :

- Jean-Michel VORGER, Maire
- Marie GUNIE, Adjointe à l'urbanisme
- Thibault DELAUNAY, service urbanisme de la commune
- Jacques PERRET, Anteagroup
- + 6 agriculteurs

M. le Maire souhaite la bienvenue aux participants.

M. PERRET présente un diaporama avec l'esquisse du projet de zonage, décliné par secteurs.

Un participant rappelle la nécessité d'entretenir les drains agricoles et les pistes, qui conditionnent la qualité des terres et leur accessibilité. Il regrette le déficit d'entretien de la part de la commune.

M. le Maire répond que la commune a beaucoup œuvré pour permettre à la profession agricole de perdurer dans les meilleures conditions possibles. Il demande que les cas de non entretien de chemins ruraux ou de fossés de drainage lui soient signalés.

Un participant demande si la distance par rapport au siège des exploitations a bien été prise en compte. M. PERRET répond que les étables ont été justement construites en partenariat avec la commune en dehors des zones habitées pour tenir compte de la distance minimale à respecter avec les zones habitées. Le nouveau PLU ne remet pas en cause ce principe.

Un autre participant note que la surface des zones agricoles est augmentée, ce qui est une bonne chose, mais certains projets en extension de villages ou aux Lanchettes affectent des zones agricoles. Il est répondu que les surfaces concernées par ces projets sont de faible importance au regard des 22 ha supplémentaires en zone agricole.

Plusieurs participants émettent des demandes d'interventions ou d'aides à la commune, sans rapport avec la révision du PLU. M. le Maire répond que la commune fera de son mieux pour y répondre, comme elle l'a toujours fait, dans les limites des possibilités en moyens humains et financiers.

Les questions étant épuisées, la séance est levée.

A l'attention des exploitants
agricoles

Les Avanchers-Valmorel,
Le 28 novembre 2017

Objet : Invitation à la présentation du Plan d'Aménagement et de Développement Durable
Révision du Plan Local d'Urbanisme

Madame, Monsieur,

Suite à la dernière réunion de présentation du Plan d'Aménagement et de Développement Durable, vous avez souhaité voir plus en détails les limites entre urbanisation et zones agricoles. Une nouvelle réunion est donc prévue le **mardi 19 décembre à 9h00 à la mairie** des Avanchers-Valmorel. Vous êtes donc invité à venir y participer.

Cette rencontre sera aussi l'objet de relever les chemins de remembrements en zone urbaine. Je vous remercie donc de bien vouloir identifier ceux qui sont déjà à votre connaissance.

Toutes les professions agricoles du territoire sont invitées à venir participer et découvrir ce projet. Je vous invite donc à bien vouloir confirmer votre présence au responsable de l'urbanisme en charge de cette rencontre à l'adresse suivante : tlaurantdelaunay@valmorel.com ou par téléphone au 04.79.09.97.90

Mes services se tiennent à votre disposition pour toute question complémentaire.

Dans l'attente, je vous prie de recevoir, Madame, Monsieur, l'expression de mes meilleurs sentiments.

Le Maire,
Jean Michel VORGER



MAIRIE Chef-Lieu 73260 LES AVANCHERS VALMOREL
Tel : 04.79.09.83.27 - Fax : 07.79.09.89.12 - Mail : mairie@valmorel.com
<http://www.lesavanchers.fr>



VALMOREL

MAIRIE LES AVANCHERS VALMOREL - 73260
ELEVEURS

LISTE AGRICULTEURS COMMUNE LES AVANCHERS VALMOREL

Nom	Prénom	Adresse1	Adresse2	Type élevage	Tel
GAEC DE ROCHE BLANCHE	M. MURAT	Le Fey Dessus	73260 Les Avanchers Valmorel	BOVINS	0479098049
GAEC DE L'OREE DU BOIS	M. REY	Le Crey	73260 Les Avanchers Valmorel	BOVINS	0479078802
Mme MURAT Marie Claude	M. JACQUET	Le Chef-lieu	73260 Les Avanchers Valmorel	BOVINS	0479098610
GAEC DE LA PECY	M. BOUVIER	La Grange	73260 Les Avanchers Valmorel	BOVINS	0479098283
GAEC PERRET	M. MURAT	40 Planes	73260 Les Avanchers Valmorel	BOVINS	
VALMO BOURRICOT	M. PERRET	40 Planes	73260 Les Avanchers Valmorel	BOVINS	
	M FOURNIER LAM Arnaud	Le Fey dessus	73260 Les Avanchers Valmorel		
	M. VORGER	Jeanine	Le Chef-lieu	BOVINS	0479098236
	M. RELLIER	Phillippe	Le Cornet	BOVINS	
	M. PETEX	Gilles	La Grange	BOVINS	
	M. PERRET	Jean-Claude	40 Planes	BOVINS	0479098607
	M. MURAT	Jean-Paul	Lancheverne	BOVINS	0479098147
	M. MURAT	Serge	La Charmette	EQUIDES	0601755369
	M VIBERT	Guy	Le Cornet	BOVINS	

Mise à jour:

nov-17

Compte rendu réunion publique PLU des Avanchers Valmorel

Jeudi 28 décembre 2017 à Valmorel

Objet : Projet de règlement

Présents :

- Jean-Michel VORGER, Maire
- Marie GUNIE, Adjointe à l'urbanisme
- Thibault DELAUNAY, service urbanisme de la commune
- Jacques PERRET, Anteagroup
- + 22 participants

M. le Maire souhaite la bienvenue aux participants.

M. PERRET présente un diaporama avec l'architecture du nouveau règlement, décliné par secteurs.

Un participant s'interroge sur le non rétablissement du lotissement du Meiller qui avait été prévu dans le PLU précédant le PLU actuellement en vigueur. M. le Maire répond que cela était impossible, notamment parce que son emprise se situait dans la zone agricole stratégique protégée par le SCOT.

Un autre participant s'inquiète de savoir si la zone AU prévue au bois de la Croix ne risque pas de compromettre le retour ski. M. le Maire répond que la piste de ski sera bien sûr préservée ou rétablie. A la question sur le devenir de la maison d'enfants de la ville d'Alfortville, il est répondu que cette commune ne pouvant assumer les frais de mise en conformité avait vendu à un opérateur qui envisage de la transformer en Auberge de Jeunesse.

Un participant note que les zones constructibles ont été réduites et que peu de zones nouvelles sont envisagées. M. le Maire rappelle que des arbitrages ont dû être réalisés pour garantir la compatibilité avec le SCOT, qui a limité les zones constructibles pour l'habitat permanent à 6 ha (dont 5,1 ha mobilisables dans ce PLU) et touristique (25 000 m² de STP). Il explique le mécanisme de la STP (surface touristique pondérée), qui correspond à la surface de plancher pondérée par un coefficient de réduction – majoration en fonction de la typologie de l'hébergement (pondération maximale pour un hôtel, majoration pour les résidences secondaires). D'où l'importance de maîtriser l'évolution des résidences secondaires pour permettre la construction de nouveaux lits marchands en nombre suffisant.

Un autre participant demande si le secteur du Pré, qui constitue une porte d'entrée du domaine skiable, ne pourrait pas être équipé d'un télésiège. M. le Maire répond que pour l'envisager il faudrait la création de 600 lits et de places de stationnement. C'est une possibilité mais la mise en œuvre ne sera pas immédiate.

Une participante s'inquiète du fait que le terrain entre le Cheval Noir et le Cheval Blanc à Valmorel soit constructible ; en effet, le terrain est pentu et instable, et cela risque de déstabiliser les constructions existantes. Il faudrait en outre prévoir des parkings, nécessaires également pour la transformation de la maison d'enfants d'Alfortville. M. le Maire répond que des études

géotechniques seront réalisées et que si le risque n'est pas maîtrisable le projet pourrait être abandonné.

Un autre participant demande ce qui est prévu pour conforter le domaine skiable d'altitude ; M. le Maire répond qu'il s'agit surtout de remplacer le télésiège des Mottets par un TSD plus performant et d'améliorer les pistes ; une piste bleue pourrait être créée mais elle passe sur le territoire de la commune de Saint-Jean de Belleville, qui devra donner son accord.

Les questions étant épuisées, la séance est levée.

Compte rendu réunion publique PLU des Avanchers Valmorel

Mardi 30 janvier 2018 aux Avanchers

Objet : Projet de règlement

Présents :

- Jean-Michel VORGER, Maire
- Marie GUNIE, Adjointe à l'urbanisme
- Thibault DELAUNAY, service urbanisme de la commune
- Jacques PERRET, Anteagroup
- + 32 participants

M. le Maire souhaite la bienvenue aux participants.

M. PERRET présente un diaporama avec l'architecture du nouveau règlement, décliné par secteurs. Quelques modifications ont été apportées depuis la dernière réunion publique du 28 décembre à Valmorel.

Un participant, qui s'était déjà exprimé à Valmorel, proteste contre le non rétablissement du lotissement du Meiller qui avait été prévu dans le PLU précédant le PLU actuellement en vigueur. M. le Maire lui confirme que cela était impossible, notamment parce que son emprise se situait dans la zone agricole stratégique protégée par le SCOT. M. PERRET confirme que si l'on rétablissait ce lotissement, ce serait juridiquement indéfendable.

Un autre participant demande pourquoi certaines parcelles du Fey-dessous ont été reclassées en zones agricoles, alors qu'elles sont en zone UD au PLU actuel. Il est répondu qu'en raison de leur inaccessibilité et de la topographie, ces quelques parcelles ne sont pas constructibles. Il reste encore pas mal de possibilités de construire par ailleurs dans ce village.

Une participante qui s'était déjà exprimé à Valmorel s'inquiète du fait que le terrain entre le Cheval Noir et le Cheval Blanc à Valmorel soit maintenu constructible ; elle insiste sur le risque de déstabiliser les constructions existantes. M. le Maire confirme que des études géotechniques seront réalisées et que si le risque n'est pas maîtrisable le projet pourrait être abandonné.

M. le Maire présente les projets envisagés à Valmorel dans le secteur des Lanchettes, qui constitue un enjeu pour la station, avec le bouclage de la route, la création d'un parking et le remplacement du télésiège avec un départ situé plus bas rendant son accès plus facile au plus grand nombre.

Un habitant de Quarante-Plane s'inquiète de l'assainissement des constructions de ce village, la plupart rejetant leurs eaux usées directement dans le milieu naturel. M. le Maire répond que le schéma d'assainissement prévoit un assainissement individuel dans ce secteur et que ce problème est désormais de la compétence de la Communauté de Communes.

Un autre participant s'inquiète des difficultés d'approvisionnement en lauzes de Bergame pour respecter le règlement du PLU actuel qui l'impose dans le centre historique de Valmorel. M. le Maire répond que le règlement du nouveau PLU exigera simplement des toitures d'aspect lauzes naturelles de type Bergame.

La question suivante porte sur le stationnement, jugé insuffisant actuellement et qui risque de l'être encore plus avec les développements prévus. M. le Maire répond que les nouveaux projets comprendront leurs propres places de stationnement plus le rétablissement des places « consommées » le cas échéant. Une politique tarifaire plus adaptée, la création du parking des Lanchettes et la mutualisation des places de stationnement permettront de disposer d'une offre suffisante.

Les questions étant épuisées, la séance est levée.



La révision du Plan Local d'Urbanisme

La fin d'année arrive et le Plan Local d'Urbanisme prend forme. Les réunions publiques organisées avec les copropriétaires de Valmorel, les acteurs socio-économiques puis les agriculteurs concernant le Plan d'Aménagement et de Développement Durable ont eu un certain succès. Des observations ont été émises et consignées dans les comptes-rendus disponibles sur le site internet de la mairie.

Aujourd'hui, une nouvelle marche va être franchie car le Conseil Municipal est prêt à présenter le projet de zonage. Une réunion publique est d'ailleurs organisée le jeudi 28 décembre 2017 à 10h00 dans la salle Rencontre et Musique au Bout du Bourg à Valmorel pour l'exposer. Une seconde réunion aura lieu courant janvier 2018 à la salle des fêtes du Chef-Lieu pendant laquelle le règlement de chaque zone sera précisé.

Le zonage du Plan Local d'Urbanisme est soumis à de nombreux souhaits restreints par des tiraillements et contraintes. La volonté d'abord de pouvoir permettre le développement non seulement économique de la station mais également démographique. En effet, il ne s'agit pas de bloquer tous les projets individuels et de ne pas permettre l'installation de nouveaux habitants. La volonté aussi de consolider la réhabilitation et la rénovation des granges dans les villages et de certains appartements à Valmorel. Enfin, la préservation et la protection de l'environnement et des espaces agricoles occupent une place importante dans le PADD.

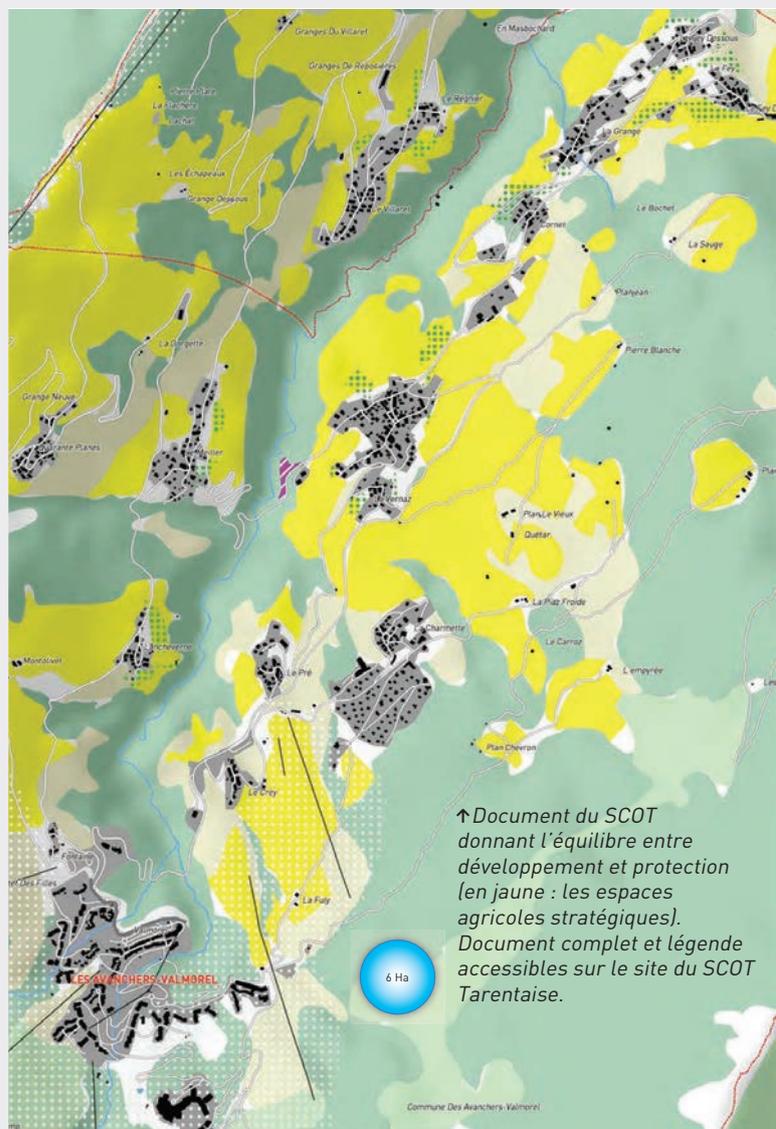
Le SCOT Tarentaise (Schéma de Cohérence Territoriale) sera approuvé dans les prochains jours. Document d'urbanisme supérieur auquel le PLU doit rentrer dans un rapport de compatibilité fixe certaines limites, certaines contraintes, certains objectifs. Le plan communal doit se soumettre aux règles hiérarchiquement supérieures. Cela contraint fortement le zonage du territoire. N'oublions pas la loi Montagne de 1985, la loi ALUR pour l'accès au logement et un urbanisme rénové de 2014 et le Plan de Prévention des Risques qui ont leurs lots d'exigences.

• Des principes et obligations entourent l'élaboration du zonage.

Tout d'abord il s'agit d'éviter le mitage. Il n'y aura pas de constructibilité autorisée dans des zones isolées.

Il faut également éviter l'étalement urbain. Par cet objectif, on entend la redéfinition des contours des villages. Les parcelles à proximité des centres anciens ont été examinées. La seule option est celle de resserrer la constructibilité au plus près des habitations pour répondre au but de densification. Dans chaque village, il existe encore de nombreuses « dents creuses » à boucher. Ce sont des zones non construites au milieu de l'habitat individuel qui doivent être remplies avant de pouvoir espérer que l'Etat ouvre droit à plus

d'urbanisation. De manière générale, sont autorisées « les extensions urbaines limitées, en continuité directe avec l'espace bâti existant ». A titre de comparaison, la densification peut s'illustrer ainsi : entre 2004 et 2014, la densité moyenne était d'environ 1100 m²/logement. Dans le futur zonage, il nous faut tabler sur une densité moyenne d'environ 650 m²/logement. Cela suppose une diminution des surfaces constructibles de 9 hectares aujourd'hui à 5 hectares demain. Aux Avanchers-Valmorel, ce sont donc 4 hectares (soit 40 000 m²) de surface constructible non construite qui doivent être éliminés.



↑ Document du SCOT donnant l'équilibre entre développement et protection (en jaune : les espaces agricoles stratégiques). Document complet et légende accessibles sur le site du SCOT Tarentaise.

Il s'agit enfin de préserver les zones agricoles dites sensibles ou de qualité. Elles sont appelées « Espace agricole stratégique » dans le SCOT et sont soumises à une protection très coercitive. Dans ces espaces, seules sont permises les constructions relatives à une exploitation agricole. Le document du SCOT donnant l'équilibre entre développement et protection du patrimoine fait apparaître de grandes taches jaunes. Ce sont ces zones d'agriculture stratégique qui contraignent fortement l'extension de l'habitat au-delà des périmètres actuels des villages.

• Pourquoi une telle réduction des surfaces constructibles sur notre territoire ?

C'est le SCOT qui met en place des objectifs chiffrés pour toutes les communes de la Tarentaise. Aux Avanchers, aux vues de l'évolution des dernières années, le développement démographique est fixé à 800 habitants en 2030 (+ 0,3% par an) nécessitant la construction de 90 nouveaux logements et la réhabilitation d'une dizaine de logements dans le bâti existant. Le Conseil Municipal s'est donc attaché à redéfinir ces surfaces au plus près des réseaux existants et des voiries d'accès, tout en respectant les dispositions susvisées. De même en station où les futurs projets ne pourront dépasser au total la moyenne de 25 000 m² de surface touristique pondérée, soit environ 1800 lits nouveaux compris dans une enveloppe moyenne de 10 hectares.

Ce document est un exemple. La perspective de croissance aux Avanchers est estimée à +100 habitants en 2030. Document et explications accessibles sur le site du SCOT Tarentaise.

• Des demandes prises en considération

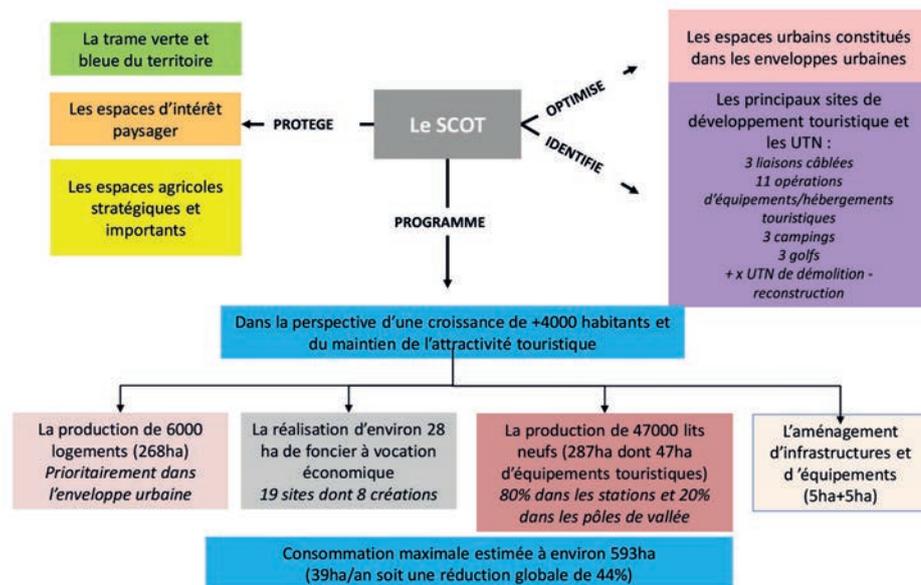
Une cinquantaine de demandes de propriétaires avancherains ont été enregistrées en mairie pour classer ou déclasser certains terrains. Toutes ont été prises en considération dans l'élaboration du projet de zonage et chacune d'entre elles recevra une réponse individuelle argumentée quand le projet aura été arrêté. Le Conseil s'est assuré de répondre au mieux à ces requêtes dans les limites explicites.

Un commissaire enquêteur sera nommé au cours du 1^{er} trimestre 2018 pour recueillir toutes les remarques autour de ce projet et l'avis des personnes publiques associées (services de l'Etat, Chambre de l'Agriculture, Chambre du Commerce, communes limitrophes...) sera nécessaire avant approbation.

Toutes les informations (diagnostics, comptes-rendus...) et plans du PLU et du SCOT déjà présentés au public sont disponibles sur les sites internet des collectivités et établissements concernés. Le service de l'urbanisme de la mairie est à votre disposition pour tout questionnement.

➔ Contact : Thibault LAURENT DELAUNAY, Responsable de l'Urbanisme à la commune des Avanchers-Valmorel.

Les composantes du projet à mettre en relation avec les enjeux environnementaux



AIGUEBLANCHE

→ **Cours de couture**
 Pour débutantes ou confirmées, proposés par l'Assem les mardis matin ou les samedis matin, de 9 heures à midi, dans la salle au-dessus de la mairie annexe de Bellecombe.
 Assem (Association sportive et culturelle) :
 ☎ 06 21 27 63 48.

LA LÉCHÈRE

→ **Conseil municipal**
 Mercredi 20 décembre à 18 h. À la mairie.

Comité des fêtes de Petit-Coeur

En prélude aux fêtes de fin d'année : vin et cidre chaud, jus de fruits, papillotes, mandarines, visite du père Noël, spectacle musical et balades en calèche. Rendez-vous vendredi 22 décembre à partir de 19 h, devant la mairie de Petit-Coeur.

LES AVANCHERS-VALMOREL

→ **Réunion publique**
 Présentation du projet de zonage, dans le cadre de la révision du plan local d'urbanisme jeudi 28 décembre à 10 h. Salle Rencontre et Musique.

MOUTIERS

→ **Ensemble paroissial**
 - Messe à Val-Thorens à 18 h, aujourd'hui.
 - Messe à Notre-Foyer à 10 h 30, jeudi 21 décembre.
 - Messe : aux Cordeliers à 15 h 30, vendredi 22 décembre.
 - Messe à Moutiers à 18 h 30, samedi 23 décembre.
 → **Exposition sur les crèches**
 Du 18 au 30 décembre. Tous les jours sauf le dimanche. Dans le patio du centre culturel Marius Hudry. Gratuit.
 → **Exposition de créations picturales**
 De Fanny Bratsaz. Parole aux jeunes dans une "séquence découverte", tous les jours sauf le dimanche de 9 h à 12 h et

Institut de formation d'aides soignants les diplômés remis aux lauréats

Vendredi soir, à l'Institut de formation d'aides soignants (Ifas) du centre hospitalier Albertville-Moutiers (Cham), s'est déroulée la cérémonie de remise des diplômes aux 21 lauréats de la session (sur les 31 élèves inscrits), en présence du maire, Fabrice Pannekoucke, et de la conseillère départementale, Jocelyne Abondance.

Un complément de formation sera proposé à huit élèves alors que deux sont en projet de réorientation. Claude Pépin, directrice de l'Ifas, a souligné le problème national de recrutement sans doute dû à la formation exigeante demandée et au métier difficile, source d'ab-

négarion et d'engagement. Ces nouvelles et nouveaux aides soignants vont accompagner des personnes dans toutes les activités de la vie quotidienne, sous la responsabilité d'un infirmier.

Au service des autres
 Bien-être et maintien de l'autonomie, aide aux soins d'hygiène, à l'équilibre alimentaire, au confort et à l'entretien courant, surveillance de l'état clinique et des paramètres vitaux auprès des malades et maintien du lien social et des activités de stimulation au travers des activités physiques et relationnelles auprès des personnes âgées sont les



Claude Pépin (directrice de l'Ifas) et Laurence Rebut adjointe du Cham et directrice des ressources humaines que les cadres de service, ont remis les diplômes.

110 jeunes grimpeurs à la compétition du club d'escalade jeunes du club alpin français



La compétition d'escalade, organisée par le club alpin de Moutiers Haute-Tarentaise, a réuni 110 jeunes grimpeurs de 7 à 14 ans dans le gymnase Bardasser. Plus de 200 spectateurs, accompagnateurs ou entraîneurs ont aussi participé à cette fête du sport en encourageant les jeunes grimpeurs. L'ambiance était festive et les clameurs sont montées en intensité pour saluer les finalistes des huit catégories. De nombreux

CLAUDE TATOUT

Retrait des dossiers à l'Ifas ou sur www.cham-savoie.fr Infos au 04 79 09 60 21.

Les vainq

- Microbes Padrino (Mlade).
- Microbe ledonne).
- Poussine vel (Maurie)
- Poussins (Moutiers).
- Benjami tard (Maurde).
- Benjami seu (Maurde).
- Minimes

(uniquement en cas de neige)
 "Le crime de l'Orient Express",
 à 17 h 30 "La 2ème étoile",
 à 20 h 30 "Star Wars".
 - Vendredi 22 décembre,
 à 14 h 30 (uniquement en cas de
 neige) "La promesse de l'aube",
 à 17 h 30 "Wonder" et à 20 h 30
 "Garde alternée".
 - Samedi 23 décembre,
 à 17 h 30 "Jumanji" et à 20 h 30
 "Tout là-haut".
 8,50 €. 7 € pour les jeunes
 (- de 13 ans).

**LES AVANCHERS-
VALMOREL**

→ **Réunion publique**
 Présentation du projet de
 zonage, dans le cadre de la
 révision du Plan local
 d'urbanisme, jeudi 28 décembre,
 à 10 h. Salle Rencontre et
 musique.

MONTAGNY

LOCALE EXPRESS

LES AVANCHERS-VALMOREL
**Philippe Mongellaz a obtenu
 le titre de "maître restaurateur"**



→ C'est une consécration pour le restaurant le "Ski roc" aux Avanchers-Valmorel, Philippe Mongellaz, installé depuis deux saisons, a obtenu le titre d'Etat de "maître restaurateur". Il est le 24^e en Savoie. A l'heure actuelle, plus de 3 000 professionnels en sont titulaires dans toute la France.

- Jeudi 21 décembre, "La deuxième étoile" et "Jumanji" à 17 h 30, "Tout là-haut" et "Plonger" à 20 h 30.
 → **Curling humain**
 Aujourd'hui, à 15 h. A Tignes-lac, sous le Lagon. Tignes développement.
 ☎04 79 40 04 40.
 → **Initiation et formation au matériel de sécurité hors-piste**
 Aujourd'hui, de 17 h 15 à 19 h. Bureau d'Évolution 2, Val Claret. Évolution 2.
 ☎07 60 82 10 12

→ **Biathlon laser**
 Demain, à 15 h. Rond-point des pistes, Val Claret. Ski aux pieds. Tignes développement.
 ☎04 79 40 04 40

VAL-D'ISÈRE

→ **Messe du jour de Noël**
 Dimanche 24 décembre, à 19 h 30. Église Saint-Bernard de Menthon.

MAIRIE d'AVANCHERS-VALMOREL
 Josette Eynard (agent scolaire et référent de l'école primaire).

Claude TATOUT

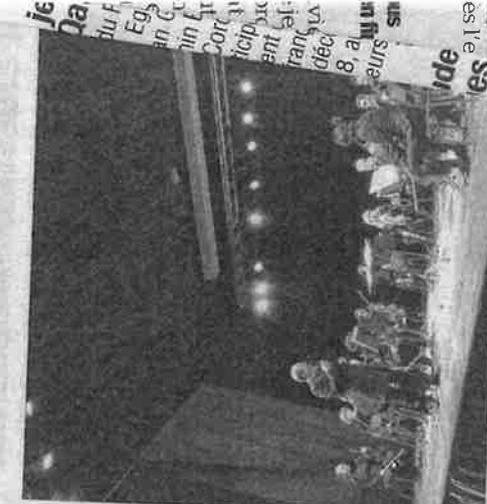
Le personnel communal est venu nombreux à cette cérémonie traditionnelle organisée par la mairie.

Un concert avec l'orchestre des Pays de Savoie pour les élèves du lycée Ambroise-Croizat

L'enseignement d'exploration "Littérature et société" du lycée Ambroise-Croizat est encadré par un professeur de lettres, Christiane Lefèvre, et un professeur d'histoire-géographie, Léonie Gogibu. Durant l'année scolaire, il est proposé aux élèves de nombreux événements pour leur apporter découverte et connaissance dans différents domaines tant historiques qu'artistiques.
 Pour terminer l'année, ils étaient, ce vendredi après-midi, spectateurs du concert donné par l'orchestre des pays de Savoie, dirigé par Nicolas Chalvin. Dans le cadre des ac-

tions culturelles "élèves au concert", 130 élèves du lycée ont découvert des extraits musicaux variés de Bartok, Britten Ligeti et Grieg dans le programme "Air de fête".
 Le clou du spectacle fut sans aucun doute l'Ode d'Esteban Pagella, que les musiciens ont joué accompagnés par la voix des 100 jeunes élèves choisies de sixième du collège Jean-Rostand, sur un poème de Paul Eluard et de La Fontaine, un bel hommage à la Paix.

En septembre dernier, dans le cadre du thème "L'autre et l'ailleurs", les lycéens ont visité le musée des traditions populaires du centre culturel



Les élèves qui suivent l'enseignement d'exploration "Littérature et société" ont pu assister à un concert de l'orchestre des pays de Savoie.

L'entraîneur des collégiens-skieurs passe la main



Les élèves qui suivent l'enseignement d'exploration "Littérature et société" ont pu assister à un concert de l'orchestre des pays de Savoie.

ARENTEAISE

PRATIQUES

LEVILLE
Municipal
à 19 heures.
Mairie municipale.

MOÛTIERS
Concert
Soprano et orgue, mercredi
8 juillet à 19 heures
Ata cathédrale Saint-Pierre.

L'EXPRESS

LE-MOTTARET
Concours de pêche ouvert à tous
le Tuéda, dimanche prochain



Il aura lieu un concours de pêche, ouvert à toutes les communes du canton de Mottaret. Il s'agit de la 10^{ème} édition du Mémorial Marc-De-Righi. La compétition aura lieu de 7 heures du matin à 19 heures.

Le concours de pêche aura lieu au lac de Tuéda de Mottaret-Mottaret. Il s'agit de la 10^{ème} édition du Mémorial Marc-De-Righi. La compétition aura lieu de 7 heures du matin à 19 heures.

Le concours de pêche aura lieu au lac de Tuéda de Mottaret-Mottaret. Il s'agit de la 10^{ème} édition du Mémorial Marc-De-Righi. La compétition aura lieu de 7 heures du matin à 19 heures.

MARCEL tunnel du Staix

Le tunnel du Staix sera sécurisé du tunnel du Staix, des travaux sont menés dans le tube routier, sur le système de ventilation et ses regards coupe-feu, sur les trottoirs au niveau des rampeaux d'évacuation.

Les travaux vont se prolonger jusqu'au vendredi 4 août, de 20 heures à 6 heures, sur la totalité des agents travaillant dans le tunnel, les travaux seront interrompus sur une voie unique de manière alternée et sera limitée à 50 km/h. La circulation sera rétablie dès que possible.

En attendant, aucune restriction de circulation ne sera mise en place dans le tunnel. Les travaux seront menés de nuit pour procéder à la réparation du système de gestion technique centralisée (SGTC) de l'ouvrage, dans le cadre du programme de maintenance unique de tous les tunnels surveillés par le SIVIC Osiris à Albertville.

COURCHEVEL

Dynastar KV Courchevel : les manches de vélo ont lancé la saison 2017

La deuxième saison des Dynastar KV Courchevel a commencé mercredi. Station de référence en termes de kilomètre vertical (KV), Courchevel accueille, depuis trois ans, les traileurs et les skieurs alpinistes et depuis 2016, les cyclistes.

Dans le monde du vélo, il s'agit de l'unique course française référencée en mode KV. Trois manches seront disputées ce lieu à vélo. La première a eu lieu mercredi et se poursuivra le 2 août et le mardi 15 août. Les 15,5 kilomètres du parcours débutent du Carrey pour s'achever 1 000 mètres plus haut au Jardin-alpin à Courchevel 1850. A l'issue de la saison, les records hommes et femmes seront primés d'un prize money de 500 euros.

Mercredi, après le gros orage du milieu d'après-midi et avec la proximité géographique de l'étape du Tour de France sur les pentes mythiques du Galibier, seulement 19 cyclistes ont pris le départ de cette première manche. Peu de monde mais les plus fidèles étaient présents.

Eric David (Milleo Vélo) en 46'20" et Pascal Gachet Mauroz (ESF de Courchevel 1550) en 1h14'45" ont établis les temps de référence. Alexis Delestre (47'02") et Nathalie Marissae1 (1h 22'18") ont pris les secondes places et Arthur Blanc de l'ESF d'Arèches et completé le podium en 48 minutes.

La ligne d'arrivée franchie, de hommes surpris attendaient les coureurs : tous ont été récompensés et ont profi-

té d'un ravitaillement à l'hôtel Mercredi. Cette collation sera à nouveau au rendez-vous de la prochaine étape et débutera à 10 heures. Un repas sera offert.

Ces trois courses de kilomètre vertical sont qualificatives pour le "Challenge X3 KV Courchevel 2018", en complément des épreuves de trail et de ski de randonnée "Plum KV Courchevel" 2017 et 2018. Un bon moyen de préparer le triathlon hors norme qui enchâssera ces trois disciplines en une journée, le 15 avril 2018, le "Dynastar X3 Courchevel".

Prochains rendez-vous en KV : trail du mercredi 26 juillet et vélo le mercredi 2 août.

Infos et résultats :
www.courchevelsports.com
alpinisme.fr



Nathalie Marissae1, Pascal Gachet Mauroz, Arthur Blanc, Eric David et Alexis Delestre sont montés sur le podium mercredi.



Eric David (dossard 3) et Maxime Feugier sur la montée de Courchevel.



Pascal Gachet Mauroz a établi le temps de référence féminin.

LES AVANCHERS-VALMOREL

La première réunion du Plan local d'urbanisme a réuni près de 100 personnes



Une centaine de personnes a répondu à l'invitation de la municipalité pour un débat concernant le Plan local d'urbanisme (Plu) à Valmorel.



Jean-Michel Vorger, le maire, a accueilli les propriétaires avant que Sébastien Delannay, l'architecte de la commune ne se présente, puis laisse place aux explications de Jacques Perret sur les nombreux points envisagés pour l'avenir de la station. En 2015, une esquisse de PADD avait été stoppée suite au décès de l'ancien maire, Robert Vorger, puis reprise cette année.

La réunion de présentation du projet de Plan local d'urbanisme de Valmorel a permis de fixer les grandes lignes d'évolution des prochaines années.

Ce projet de Plu vise à favoriser et accompagner le développement démographique de la commune, propo-

ser des offres touristiques nouvelles, faciliter les déplacements au sein du territoire et renforcer les liens avec les stations reliées. Il doit aussi favoriser la préservation et la valorisation du patrimoine architectural naturel, préserver et équilibrer les ressources, accompagner la remontée de gamme de l'immobilier touristique existant dans une perspective d'une remise sur le marché local des logements, maintien et favoriser l'activité artisanale, pérenniser l'activité agricole, favoriser la couverture de la commune par un réseau à très haut débit...

T.YMK

VOUS RÉPARONS VOTRE LISTE SCOLAIRE GRATUITEMENT*



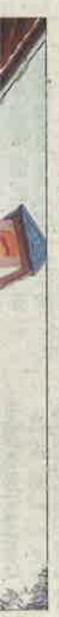
* 5 COUVERTURES DE LIVRES SCOLAIRES OFFERTES POUR CHAQUE LISTE

Consultez vos listes en magasin ou sur www.bureau-vallee.fr

VALLÉE DES ALLUES

Promenade culturelle sur l'ancienne route de Bozel

On quitte le Villaret par la route qui, autrefois, était Grand et du Petit Biolloy. Les cultivateurs qui habi-



TARENTAISE

INFOS PRATIQUES

AIGUEBLANCHE

→ Ensemble paroissial

- Samedi 27 janvier, messe à Grand-Cœur à 18 h 30.
- Dimanche 28 janvier, messe à la chapelle du Sacré-Cœur à 10 h 30, chapelet à Petit-Cœur à 18 heures.

→ Parents d'élèves

Samedi 27 janvier à 20 heures. Loto des écoles. Vente des cartons à partir de 18 heures. Salle du Morel, Bellecombe.

BRIDES-LES-BAINS

→ Conseil municipal

Demain, à 19 heures. Au Mercure grand hôtel des thermes.

→ Ensemble paroissial

Lundi 29 janvier, à 18 heures, messe.

LA LÈCHÈRE

→ Comité des fêtes

Petit-Cœur

Assemblée générale et élection des responsables, mardi 30 janvier, à 20 heures. À la mairie.

LES ALLUES

→ Ensemble paroissial

Messe, dimanche 4 février, à 18 heures.

LES AVANCHERS-VALMOREL

→ CGT

Lundi 29 janvier de 10 à 17 heures. Caravane confédérale des saisonniers : rencontre, dialogue avec les salariés sur les différentes revendications CGT de leurs champs professionnels. Dans la station

→ Réunion publique

Mardi 30 janvier à 18 heures. Dans le cadre de la révision du Plan local d'urbanisme, pour présenter le projet de zonage. À la salle des fêtes du chef-lieu.

MOÛTIERS

→ Exposition

Des peintures de Jessica Chavoutier et des sculptures de Pietro Donat. Tous les jours sauf le dimanche, de 9 à 12 h et de 14 à 18 h. Jusqu'au mercredi 31 janvier. Dans la

d'insectes

De Daniel Battocchio, tous les jours sauf le samedi et le dimanche, de 9 à 12 h et de 14 à 17 h. Jusqu'au mercredi 14 février. À l'AACM, 70, rue du Pain de Mai.

→ Exposition "vingt'âge"

Antoine revisite les sixties : des objets, des documents, des photos pour raconter l'histoire d'une époque cinquantenaire. Tous les jours sauf le dimanche de 9 à 12 h et de 14 à 18 h. Jusqu'au samedi 29 septembre. Dans le patio du centre culturel Marius-Hudry.

→ Concours de photos

Sur le thème "Ruelles, passages et petites places à Moûtiers". Ouvert à tous, tous les jours. Jusqu'au samedi 15 septembre. Au centre culturel. ☎ 04 79 24 04 23 ✉ ccmh@gmx.fr

→ Association d'animation du canton

Demain, de 17 heures à 18 h 30. Atelier informatique thématique "Savoir organiser son voyage sur internet : booking.com, Illigo, Tripadvisor". 70, rue du Pain de Mai, gratuit.

→ Ensemble paroissial

- Samedi 27 janvier, messe à Pomblière à 16 heures, Moûtiers à 18 h 30.

- Dimanche 28 janvier, messe à Moûtiers, Notre-Dame-du-Pré, Saint-Martin-de-Belleville à 10 h 30, aux Menuires à 18 heures.

→ Nature en Tarentaise

Lundi 29 janvier à 18 heures. Détermination de champignons : travail sur microscope sur "exicatas", sur mousse et lichens. Renseignements au 06 07 82 48 10. Au local, derrière la mairie.

→ "Osez danser en Cœur de Tarentaise"

Lundi 29 janvier à 18 h 30. Réunion d'information et appel à participants. Dans le cadre de son projet culturel et artistique, la communauté de communes Cœur de Tarentaise accueillera la

MOÛTIERS

Anciens combattants : la section tend la main aux soldats des Opex



Aujourd'hui, dans les rangs de la section locale des anciens combattants, on compte 85 membres, dont un de la Seconde Guerre mondiale, trois anciens combattants des Opex, les autres étant des anciens combattants de la guerre d'Algérie.

L'Assemblée générale de la section locale des anciens combattants s'est déroulée, samedi après-midi, à l'Auditorium, en présence du maire, Fabrice Pannekoucke, et du commandant de la gendarmerie, le capitaine Pascal Landes.

Le président de la section, Bernard Vieillard, a accueilli la cinquantaine de personnes, anciens combattants, porte-drapeaux et membres sympathisants.

Dans son rapport moral, il a rappelé le centenaire de la section locale, née en mai 1917, et le congrès départemental qui s'est déroulé à Moûtiers cette année et qui

gressistes.

Le président a aussi évoqué les guerres, celle de 14-18, de 39-45, la guerre d'Algérie, le conflit d'Indochine et a insisté sur la naissance des Opex (opérations extérieures) au Liban, ex-Yougoslavie, Afghanistan, Mali et pays du Golfe. Les soldats des Opex issus de l'armée de métier sont devenus de très jeunes anciens combattants.

Des actions en faveur des soldats des Opex

Bernard Vieillard a émis le souhait de recevoir des anciens soldats des Opex au

apprès des élus des stations du territoire afin qu'un ancien combattant blessé pendant les combats en Opex et sa famille puisse profiter gracieusement d'un séjour à la montagne pendant une semaine. Cette opération aura pour nom "La Tarentaise du Cœur".

Après une minute de silence à la mémoire des anciens combattants disparus dans l'année, Jean Lozia, Alphonse Bourgeois et André Monier, le rapport d'activité a fait état des différentes manifestations patriotiques, les déplacements et les rencontres. Le trésorier, Jean-Pierre Perrier, a présenté un



Le bureau étant élu pour quatre années, il reste inchangé. Le président est Bernard Vieillard, le secrétaire, Joël Burgos, et le trésorier, Jean-Pierre Perrier.

Les porte-drapeaux défilent sur les Champs-Élysées

Quant aux prévisions pour l'an prochain, elles sont multiples. Hormis la participation aux rassemblements patriotiques annuels, il est prévu un déplacement des porte-drapeaux de la section locale à Paris pour le week-end de l'Ascension en vue de célébrer le cen-

tenaire de l'Union fédérale.

À cette occasion, une quinzaine de porte-drapeaux rejoindront le millier d'autres qui défilera sur les Champs-Élysées en direction de l'Arc de Triomphe, pour raviver la flamme du Soldat Inconnu.

LA PHRASE

« Les Opex et les sympathisants auront la charge du souvenir, de la mémoire, de la citoyenneté pour que la jeunesse n'ait qu'un

TARENTAISE

INFOS PRATIQUES

AIGUEBLANCHE

→ **Ensemble paroissial**
Messe aujourd'hui à Grand-Cœur à 18 h 30.

Messe demain à la chapelle du Sacré-Cœur à 10 h 30, chapelet à Petit-Cœur à 18 heures.

→ **Parents d'élèves**
Loto des écoles, aujourd'hui à 20 heures. Vente des cartons à partir de 18 heures. Salle du Morel, Bellecombe.

LA LÉCHÈRE

→ **Comité des fêtes Petit-Coeur**

Assemblée générale et élection des responsables mardi 30 janvier à 20 heures. À la mairie.

LES AVANCHERS-VALMOREL

→ **CGT**

Caravane confédérale des saisonniers (rencontre, dialogue avec les salariés sur les différentes revendications CGT de leurs champs professionnels), lundi 29 janvier de 10 à 17 heures. Dans la station.

→ **Réunion publique**

Dans le cadre de la révision du Plan local d'urbanisme, pour présenter le projet de zonage mardi 30 janvier à 18 heures. À la salle des fêtes du chef-lieu.

MOÛTIERS

→ **Expositions**

Des peintures de Jessica Chavoutier et des sculptures de Pietro Donatie tous les jours, sauf le dimanche, de 9 à 12

heures et de 14 à 18 heures.

Dans la galerie d'exposition du centre culturel Marius Hudry. Gratuit.

→ **"Marathon" du musée**

Jeux concours. Toutes les étapes du jeu seront disponibles sur le site internet du centre culturel (ccmh-moutiers.com).

→ **Ensemble paroissial**

Messe aujourd'hui à Pomblière à 16 heures, à Moûtiers à 18 h 30.

Messe demain à Moûtiers, Notre-Dame-du-Pré, Saint-Martin-de-Belleville à 10 h 30, aux Menuires à 18 heures.

→ **Exposition de macrophotographies d'insectes**

De D. Battochio. Renseignement au 04 79 00 08 35. Tous les jours jusqu'au mercredi 14 février. Dans les locaux de l'AACM.

→ **Nature en Tarentaise**

Détermination de champignons lundi 29 janvier à 18 h (travail sur microscope sur "excitatas" et aussi sur mousse et lichens).

Renseignement au 06 07 82 48 10. Au local, derrière la mairie.

→ **Maison de services au public**

Aide aux démarches administratives, rédaction de CV et lettre de motivation, salle informatique mise à disposition, les lundis et mercredis de 14 à 17 heures et les mardis, jeudis et vendredis de 9 à 12 heures et de 14 à 17 heures. 70, rue du Pain de Mai.

LOCALE EXPRESS

SALINS-FONTAINE

Création d'un comité consultatif pour l'avenir du bâtiment thermal



MOÛTIERS

Pourquoi le Centre d'accueil médical est-il fermé la nuit ?



Depuis novembre, le centre d'accueil médical est fermé de minuit à 8 heures, en raison d'un manque de médecin.

Depuis le mois de novembre, le centre d'accueil médical (Cam) est fermé la nuit, entre minuit et 8 heures. Le provisoire s'éternise par manque de médecins candidats au poste. Ce qui inquiète et révolte les membres du Collectif pour la défense de l'hôpital. Pour eux, c'est un signe supplémentaire de l'abandon de Moûtiers en termes de santé publique.

Cette situation ne satisfait pas non plus Laurence Bernard, la directrice du centre hospitalier Albertville-Moûtiers (Cham). Mais elle se heurte à un problème de recrutement. « Nous sommes confrontés à une grosse concurrence. D'un côté les sta-

tions, de l'autre les gros hôpitaux qui jouent le rôle de pompe aspirante. »

Les médecins peu intéressés

Et du coup, les médecins généralistes sont peu intéressés par le Cam de Moûtiers. Ce centre de soins de proximité a pour mission de gérer les soins urgents et non programmés (petites sutures, plâtres, bilans radiologiques et biologiques). Les médecins qui y travaillent sont sous convention avec le Cham.

Dans l'état actuel des choses, le Cham se voit donc dans l'obligation de fermer le Cam aux "heures creuses". « Cette fermeture permet aux méde-

cins qui y travaillent d'enchaîner deux journées », explique Laurence Bernard. Pour elle, c'est une solution contrainte mais il faut faire avec. « En cas de problèmes de santé plus graves, le territoire est bien maillé par le Smur à partir de Bourg, Moûtiers et Albertville. » Par ailleurs, pour les cas moins sérieux, il y a une maison médicale de garde à Albertville à laquelle participent les médecins généralistes de ville de Moûtiers. C'est le centre 15 qui oriente les personnes.

Quant à la fermeture nocturne du Cam, la directrice assure : « rien n'est définitif ».

Laurence VEUILLÉN

Des élèves du lycée professionnel Ambroise-Croizat ont visité le site industriel de Poma à Gilly-sur-Isère

Quelques jours après la visite du Premier ministre, Édouard Philippe, c'était au tour des élèves de seconde bac pro maintenance des équipements industriels et de CAP transports par câbles et remontées mécaniques du lycée des métiers des services de montagne Ambroise-Croizat de visiter le site industriel de Gilly-sur-Isère.

Depuis maintenant un an, la société Poma, leader mondial des transports par câble, et ses filiales Comag et Sacmi, sont installées dans la zone de Terre-Neuve.

Cette visite a été double-

ment intéressante pour les élèves, car ils peuvent les accueillir pour des périodes de stage en milieu professionnel, et éventuellement les recruter à l'issue de leur scolarité. D'autre part, elles proposent des technologies et du matériel de pointe.

Un pôle éolien prometteur pour l'embauche de personnel qualifié

Ces sociétés sont en plein développement, avec entre autres le développement d'un pôle éolien, prometteur pour l'embauche de personnel qualifié dans les mois à venir.

Guidés par Emmanuel Be-

lémontre, les élèves ont pu sui-

visiter le site industriel de Poma à Gilly et seront exportées vers la Turquie. Après cette première étape les élèves ont été accueillis à la Comag qui s'occupe du montage et de la maintenance des remontées mécaniques. L'hiver, la plus grosse partie de l'activité est basée sur la maintenance des parcs d'attractions, et plus particulièrement celle des véhicules trains du Parc Astérix et pinces des remontées mécaniques.

Les élèves ont été impressionnés par le matériel, la taille des nouliés, et la technicité de



Les élèves ont été impressionnés par le matériel, la taille des nouliés et

TARENTEAISE

INFOS PRATIQUES

AIGUEBLANCHE

→ Cours de couture

Des cours de couture pour débutante ou confirmée sont proposés par l'ASCCM, les mardi ou samedi, de 9 heures à midi, dans la salle au-dessus de la mairie annexe de Bellecombe. ASCCM (association sportive et culturelle) :

☎ 06 21 27 63 48.

→ Ensemble paroissial

Messe à l'Ehpad l'Arbé à 16 h 15, mercredi 31 janvier.

LA LÈCHÈRE

→ Comité des fêtes de Petit-Coeur

Assemblée générale et élection des responsables, aujourd'hui, à 20 heures. À la mairie.

LES AVANCHERS-VALMOREL

→ Réunion publique sur le Plan local d'urbanisme

Dans le cadre de la révision du Plan local d'urbanisme, pour présenter le projet de zonage, aujourd'hui à 18 heures. À la salle des fêtes du chef-Lieu.

MOÛTIERS

→ UFC Que choisir

Permanence tous les derniers mardis de chaque mois. Aujourd'hui de 9 heures à 11 h 30. Maison de services au public, 70 rue du Pain de Mai.

→ Expositions

de peintures et sculptures

Peintures de Jessica Chavoutier et sculptures de Pietro Donatie, tous les jours, sauf le dimanche de 9 à 12 heures et de 14 à 18 heures. Dans la galerie d'exposition du centre culturel Marius Hudry. Gratuit.

→ Exposition de macrophotographies d'insectes

De Daniel Battocchio, tous les jours (sauf le samedi et le dimanche) de 9 à 12 heures et de 14 à 17 heures. Jusqu'au mercredi 14 février. À l'AACM, 70, rue du Pain de Mai.

→ Concours de photos

Aide aux démarches

administratives, rédaction de CV et lettre de motivation, salle informatique mise à disposition, les lundis et mercredis de 14 à 17 heures et les mardis, jeudis et vendredis de 9 à 12 heures et de 14 à 17 heures. Jusqu'au vendredi 28 décembre. 70, rue du Pain de Mai.

→ "Marathon" du musée

Jeux concours. Toutes les étapes du jeu sont disponibles sur le site internet du centre culturel : ccmh-moutiers.com. Jusqu'au samedi 15 septembre.

→ Exposition Vingt'âge

Antoine revisite les Sixties : des objets, des documents, des photos pour raconter l'histoire d'une époque cinquantenaire. Tous les jours sauf le dimanche de 9 h à 12 h et de 14 h à 18 h. Jusqu'au samedi 29 septembre. Dans le patio du centre culturel Marius Hudry.

→ Association d'animation du canton

Atelier autour de la photographie : comment bien utiliser son appareil photo et Photoshop... Mercredi 31 janvier de 15 à 17 heures. 70, rue du Pain de Mai. Gratuit. Inscription obligatoire. AACM : ☎ 04 79 00 08 35.

→ Ensemble paroissial

Messe aux Cordeliers à 15 h 30, vendredi 2 février.

→ Boutique Emmaüs

Ouverte tous les deuxièmes vendredis du mois, pour les achats de vêtements, meubles... Pour les dépôts, se présenter tous les vendredis de 13 h 30 à 17 h 30. Renseignement au ☎ 06 10 11 56 02. Jusqu'au vendredi 28 décembre. Rue de la Chaudanne.

→ Soirée hypnose

Soirée découverte de l'hypnose. Vendredi 2 février à 20 heures. À la salle Maurice Calloc'h. Gratuit. Communauté de communes Cœur de Tarentaise : ☎ 04 79 24 41 41. Réservation obligatoire.

LES BELLEVILLE

France 3 est venu tourner son émission "Goutez-voir" à La Bouitte

« Il y a 40 ans, lorsque nous avons créé La Bouitte, je n'aurais jamais cru que nous allions atteindre les sommets de la gastronomie... ». Marie-Louise, épouse toujours discrète du chef René Meilleur, s'exprime avec conviction au micro d'Odile Mattéi, la présentatrice vedette de l'émission "Goutez-Voir" diffusée sur France 3. Il est vrai que le chemin parcouru par les Meilleur, des fondues des années 70 à la troisième étoile Michelin obtenue en 2015, a de quoi faire rêver... Et au-delà de la recette (une polenta grains moyens liés au jus de potiron et lard d'Arnad), réalisée à quatre mains par René et Maxime sous l'œil des caméras, c'est l'histoire de toute une famille que veut exprimer ce reportage.

Une mise en valeur des producteurs locaux

Les sept personnes de l'équipe de télévision ont séjourné à La Bouitte, à la rencontre des chefs, mais aussi de Marie-Louise et de Delphine, l'épouse de Maxime. Le travail de la brigade a lui aussi été filmé, tout comme l'ambiance de la maison et du hameau bellevillois de Saint-Marcel. « Cette famille est exceptionnelle, déclare Odile Mattéi. On ne voit pas la technique, c'est le goût et la légèreté qui priment. L'esprit de "Goutez-voir" repose sur la sincérité des chefs et des produits. Et dans ce domaine, La Bouitte est largement en tête du palmarès des res-



Tournage et dégustation sur la terrasse de la Bouitte : Marie-Louise, Delphine, Maxime et René Meilleur entourent Odile Mattéi. À droite : Catherine Botti

Dédiée à la découverte des saveurs et savoir-faire de la région, l'émission a pour tradition de mettre en valeur des producteurs de proximité, fournisseurs réguliers des tables des chefs. Journaliste, réalisateur et cameraman ont ainsi rejoint Serge et Suzanne Jay dans le hameau de Chatelard pour découvrir les brebis à l'étable, la fabrication de la tomme et la dégus-

therine Botti, meilleur ouvrier de France "primeur", a également participé aux interviews, faisant déguster autour d'elle une belle sélection de fruits. Ce tour d'horizon s'est terminé à Apremont où Maxime Meilleur a rendu visite, en compagnie de "Goutez-voir", à son ami Jean-Claude Masson, autre fournisseur de bonnes adresses savoyar-

Diffusion le samedi 3 mars, à 11 h 25

Depuis 15 ans, "Goutez-voir", "le magazine des gourmets" partage des moments conviviaux avec les chefs, étoilés ou pas, dans les grands restaurants ou simples auberges de la

ne-Alpes, Alpes et Auvergne.

L'émission consacrée à La Bouitte sera diffusée le samedi 3 mars à 11 h 25. Elle sera reprise ultérieurement sur France 3 national.